

La Charte européenne de la sécurité routière (ERSC) est la plus grande plateforme de la société civile axée sur la sécurité routière. Plus de 3 500 entités publiques et privées se sont engagées en faveur de l'ERSC, formant ainsi une communauté de partage d'expertise en matière d'actions et d'initiatives pour plus de sécurité routière. Cette communauté est une ressource extraordinaire pour souligner l'importance de la sécurité routière dans les pays de l'UE et au-delà.

Les actions de nos membres ont permis d'accroître la sensibilisation aux causes des accidents de la route, d'instaurer une culture de la sécurité routière dans toute l'Europe et de mettre en lumière les mesures préventives les plus efficaces en matière de sécurité routière. Nos membres diffusent une variété d'informations pour apprendre et s'inspirer. Celles-ci peuvent être adaptées à des endroits ou à des caractéristiques démographiques spécifiques afin de créer une stratégie de sécurité routière efficace à l'échelle nationale ou locale.

L'importance de nos membres

Nos membres sont essentiels à l'ERSC. Le partage de leurs connaissances a joué un rôle important dans l'effort paneuropéen visant à rendre nos routes plus sûres. Nous comptons sur les membres qui téléchargent de l'information sur leurs activités afin d'accroître encore les connaissances sur la sécurité routière et de présenter les bonnes pratiques utilisées pour atteindre les visant à réduire le nombre de victimes de la route. Les bonnes pratiques qui vont au-delà des objectifs standard seront mises en évidence en tant qu'engagements volontaires.

Nos membres organisent des événements pour encourager la collaboration et l'inspiration, en favorisant une culture encore plus forte de la sécurité routière. Ces événements s'adressent à un large éventail de personnes que nous ne pourrions pas contacter seul, les encourageant à s'exprimer à l'échelle européenne.

Nous avons besoin de votre aide pour rendre nos routes plus sûres..

Comment s'inscrire à l'ERSC

Avec une connexion existante de l'UE

1. Allez à la page de connexion ERSC à cette adresse: <https://webgate.ec.europa.eu/cas/login>
2. Vous serez dirigé vers la page de connexion UE
3. Saisissez votre adresse e-mail et votre mot de passe UE
4. Vous accéderez à la nouvelle page d'inscription de l'ERSC
5. Remplir les cases vierges (les cases obligatoires sont marquées d'un *)
6. Une fois terminé, cliquez sur enregistrer
7. Vous recevrez un courriel confirmant que l'équipe de l'ERSC a reçu votre demande.
8. L'équipe du CERS examinera votre demande :

.Si vous avez besoin de plus d'information, vous recevrez un courriel demandant l'information requise-

.Si toutes les informations sont là, vous recevrez un courriel confirmant votre adhésion.

9. Une fois votre adhésion confirmée, vous recevrez un e-mail avec des visuels ERSC tels que logos et bannières

Sans connexion européenne existante

1. Allez à la page de connexion UE à cette adresse: <https://webgate.ec.europa.eu/cas/eim/external/register.cgi>
2. Cliquez sur Créer un compte. Si vous souhaitez migrer votre compte ERSC existant, utilisez la même adresse e-mail
3. Vous serez dirigé vers la page d'inscription de l'UE
4. Remplir les cases vides
5. Lisez la déclaration de confidentialité et cochez la case
6. Cliquez sur « Créer un compte »
7. Vous recevrez un courriel de confirmation
8. Cliquez sur le lien fourni dans l'e-mail
9. Vous serez dirigé vers la création d'une nouvelle page de mot de passe
10. Saisissez un mot de passe de votre choix dans les cases vides
11. Cliquez sur Soumettre
12. Passer à la section « Avec une connexion UE existante » ci-dessus

Si vous avez des problèmes avec la création d'une connexion EU, visitez la page d'aide EU login [here](#)

Comment un membre existant du CERS peut-il migrer vers une connexion européenne?

1. Si votre login UE utilise la même adresse e-mail que votre compte ERSC existant, votre compte sera automatiquement muté.
2. Si votre login UE utilise une autre adresse e-mail, vous pouvez: a.

Créer une nouvelle connexion UE avec votre adresse e-mail ERSC et vous pouvez continuer à utiliser votre compte ERSC existant ou; b.

Créer un nouveau compte ERSC avec votre connexion EU existante et nous désactiverons votre ancien compte ERSC. En raison des restrictions du RGPD, nous ne sommes pas en mesure de modifier les détails des comptes ERSC existants. Si vous souhaitez avoir accès à vos engagements antérieurs, veuillez contacter le service d'assistance à l'adresse suivante: ERSC-helpdesk@ricardo.com pour que nous puissions vous les envoyer [?](#).

Contactez-nous

Pour toute autre question, veuillez nous contacter à l'adresse ERSC-helpdesk@ricardo.com